



Sureté aeroportuaire badge et formation

Par **pierre paul**, le **27/04/2012** à **15:33**

Bonjour,

j'ai fais une demande de badge pour travailler dans la sureté aeroportuaire ,pour cela j'ai signée une decharge pour l'inscription à la formation qui aura lieu incessament sous peu.j'ai donc etait convoquée par la gendarmerie,je m'y suis rendue,j'ai rencontrée les gendarmes qui eux s'occupent de donner un avis favorable ou defavorable à la prefecture pour l'obtention du badge,ensuite la prefecture decide si oui ou non je suis prise .les gendarmes m'ont signaler que j'etais fiché suite a une plainte qui avait été deposée en 2007 contre moi par une fille avec qui je m'etais disputée cet été la.je ne sais plus tres bien quel etait le motif exacte si c'etait pour menace ou harcelement moral il n'y avait pas eu de suite d'ailleurs je crois juste que j'avais aussi deposer une plainte ou une main courante aussi contre elle.bref rien de bien mechant mais j'ai peur que cela nuise à mon orientation professionnelle et que pour ce motif , la prefecture refuse de me donner le badge et m'empeche de poursuivre la formation.j'aimerai avoir vos avis svp.merci

Par **pat76**, le **27/04/2012** à **17:28**

Bonjour

Si l'affaire a été classée sans suite, pourquoi êtes vous encore fichés?

Voyez auprès du Procureur de la République après du Tribunal de Grande Instance du lieu de la plainte.